

VB-MAPP : L'évaluation des jalons du comportement verbal et la mise en place d'un programme éducatif individualisé

29/04/2025 à 30/04/2025 à CHALONS EN CHAMPAGNE

Durée : 2 jour(s) (14,00 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le VB-MAPP intègre les techniques d'enseignement de l'Analyse du Comportement Appliquée (ABA) et l'analyse des comportements verbaux de Skinner pour proposer un programme d'évaluation du langage fondé sur les comportements, destiné aux enfants ayant un retard de langage.

Le VB-MAPP est un outil d'évaluation de référence, un guide pédagogique et de suivi des compétences qui a été conçu pour les enfants atteints d'autisme et les personnes présentant un retard de langage.

La formation vise à présenter cet outil, via une présentation détaillée de chaque partie de l'évaluation, et en particulier celle des jalons et des obstacles.

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Lister les différentes parties de la VB MAPP
- Utiliser la VB MAPP pour évaluer les compétences d'un enfant
- Coter les différentes parties de la VB MAPP et notamment les jalons
- Analyser et synthétiser les données
- Sélectionner des objectifs sur la base de l'évaluation
- Etablir un compte rendu

CONTEXTE :

La Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement souligne l'importance de confirmer rapidement les premiers signaux d'alerte du TSA de façon à mettre en place des interventions précoces et adaptées. Ce principe vaut pour l'ensemble de la vie : l'évolution des troubles associés, leurs apparitions ou possibilités de détection à certains âges – enfant, adolescent et adulte - nécessitent une adaptation accrue des services dans le repérage, le diagnostic et les interventions. Associé à cela, les délais d'attente avant d'accéder à une évaluation diagnostique dans un Centre Ressources Autisme sont conséquents. Au 2e trimestre 2019, la Délégation Interministérielle à l'Autisme au sein des TND a fait appel à la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) pour travailler à l'identification des leviers d'action permettant de réduire les délais d'accès à un diagnostic et poser les bases d'un parcours plus fluide pour les usagers. Parmi les axes d'interventions retenus, ont été ciblés l'organisation de formations des acteurs de 2e ligne à la démarche diagnostique des TSA au sein des TND et aux outils cliniques recommandés par la HAS pour le diagnostic d'autisme.

PUBLIC :

Public cible acteurs de 2e ligne :

Professionnels des établissements sanitaires ou médico-sociaux et professions libérales qui peuvent être impliqués dans la réalisation de bilans diagnostiques et/ou fonctionnels : médecins, psychologues, neuropsychologues, psychomotricien.ne.s, ergothérapeutes, orthophonistes, éducateur.trice.s et autres professionnel.le.s de santé.

PREREQUIS :

- Être acteur de 2e ligne* dans le repérage des signes de l'autisme et dans la réalisation de bilans diagnostiques.
- Intervenir sur le territoire de Champagne-Ardenne



Formation à destination des **acteurs de 1ère et 2ème ligne**

PROGRAMME :

Programme de la formation :

Jour 1

- Introduction à l'évaluation développementale et à la VB MAPP
- Rappel sur les opérants verbaux
- Présentation des jalons par niveau
- Entraînement à la passation et à la cotation

Jour 2

- Présentation de l'évaluation des obstacles et entraînement à la cotation
- Présentation de l'évaluation des possibilités d'orientation
- Présentation de l'analyse de tâche
- Analyse des données, synthèse et sélection des objectifs

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Les moyens pédagogiques et d'encadrement mis à disposition lors des séances de formation sont les suivants :

- Chaque séance s'articule autour d'un ou plusieurs cas cliniques qui sont mis en lien avec les principales connaissances théoriques, en projection vidéo sur écran,
- Présentations de type Powerpoint intégrant les savoirs théoriques requis et les éléments visuels nécessaires (documents audio, schémas, images, vidéos, photos),
- Paperboard, vidéoprojecteur,
- L'ensemble des cours est transmis aux participants au terme de la formation, et de nombreux documents annexes sont également distribués au cours de chaque formation,
- Pour les sessions de formation aux outils, un temps important est consacré à la présentation et manipulation de l'outil concerné. L'interprétation des résultats psychométriques est approfondie. Un corpus de compte-rendu écrits conçus pour la formation est présenté et remis aux participants.
- Quelques jours avant la formation, chaque stagiaire est amené à remplir un questionnaire de positionnement

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 4 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

Formation à destination des

acteurs de 1ère et 2ème ligne

MODALITES D'INSCRIPTION :

Inscription en ligne

<https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com/>

Inscription obligatoire, avant **le 14 avril 2025**. Nombre de places limité à 20 participants. En cas de forte affluence, le CRA pourra être amené à limiter le nombre d'inscrits à deux professionnels par structure.

Contact :

CREAI / CRA : 03.26.68.35.71

accueil@cra-champagne-ardenne.fr

e.scolaro@cra-champagne-ardenne.fr

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations CRA : ☎ **03.26.68.35.71** ▪ ✉ accueil@cra-champagne-ardenne.fr

CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51